



# Association pour l'Aménagement du Quartier des Moulières

n° de parution 19980049 au JO du 05/12/1998 sous le n° 2249

<http://aa.qm.free.fr>  
**BULLETIN 2014**



Après 15 ans d'existence, votre association de quartier a trouvé un second souffle. Depuis six mois, une nouvelle équipe (Sylvie, André, Patrick, Christian, Philippe et Hervé) a repris le flambeau avec énergie et enthousiasme. Relayant auprès des collectivités et des élus les demandes d'aménagement du quartier des Moulières, l'AAQM continue d'œuvrer à la préservation du cadre de vie et ses dossiers prioritaires pour les quartiers ouest de Pertuis avancent.

**L'opération « Pédalons vers le collège »** : lancée en 2010 dans un contexte budgétaire peu favorable, cette demande de l'AAQM a tout d'abord reçu un accueil mitigé des collectivités concernées (CG 84 et mairie de Pertuis). Notre persévérance a contribué à une nouvelle et sérieuse prise en compte, par la mairie de Pertuis, des problèmes de sécurité le long du boulevard Jean Guigue. C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons visionné, fin 2013, les plans détaillés de la piste cyclable et du trottoir qui devraient être aménagés très prochainement, côté Nord, le long d'un boulevard de plus en plus saturé.

Des plans d'aménagement du chemin de Moulières et du Ventoux nous ont aussi été présentés. La réfection de ces voies d'accès sont les prémices d'un aménagement d'ensemble qui va modifier notablement notre cadre de vie : celui de la **zone 3NA du Jas de Beaumont**. Actuellement, le **projet de contournement Nord** et l'aménagement de la **Draille Pugère** concentrent nos attentions. Avec la réalisation de la **déviation Sud-Ouest** entre Pertuis et Villelaure, ces aménagements représentent des solutions pour désenclaver la future zone d'aménagement. Une demande pour leur prise en charge par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) a été votée fin 2013 par le conseil municipal. L'AAQM sera de plus en plus sollicitée par le suivi de ces projets d'intérêt communautaire.

L'AAQM fait partie du conseil des associations du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), elle a alerté son président sur les problèmes liés au survol aérien. Elle participe à la Commission Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Elle vient de signer une convention avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour réunir plus régulièrement ses correspondants dans la maison du temps libre située dans notre quartier (les collines d'Amblard).

Pour encourager le développement du lien social et préserver notre cadre de vie, renouvelez votre adhésion ou adhérez en adressant le **bulletin** ci-dessous, accompagné d'un **chèque de 10 Euros** à l'ordre de A. A. Q. M. , directement à votre correspondant **ou** par voie postale au **siège social** :

**A.A.Q.M.** chez M. Philippe Bruguera, Le Clos Florent, 84120 PERTUIS.

----- **Bulletin d'adhésion 2014 à l' A A Q M** -----

Nom: ..... Prénom : .....

Nom de votre correspondant AAQM : .....

Adresse : .....

Tel : ..... courriel : .....

Si vous acceptez de recevoir la convocation et le bulletin d'information par voie électronique, merci de cocher la case suivante :